

PROGRAMME DE FORMATION

THEME : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

Obligation réglementaire : Le Code du Travail (articles L4221-1 et L 4121-2)

NIVEAU de FORMATION :

Initial

Perfectionnement

DUREE : 1 journée de formation soit 7 heures.

PUBLIC : Sauveteur Secouriste du Travail ayant effectué un MAC ou une formation initiale depuis 24 mois. Aucune formation avec un nombre de participants inférieur à 4 ne pourra être validée. Au delà de 10 participants, la durée est majorée d'une demi-heure par personne supplémentaire jusqu'à concurrence de 14 candidats.

PRE-REQUIS : Formation initiale SST effectuée.

TYPE D'ACTION :

Maintien et actualisation des compétences.

LIEU :

Dans nos locaux ou en entreprise.

PERIODICITE : Tous les 24 mois, une mise à niveau des compétences SST du salarié est nécessaire. Les compétences du salarié sont de nouveau évaluées. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.

OBJECTIF DE LA FORMATION : Le MAC SST a pour objectif d'actualiser et de maintenir ses compétences de SST pour une nouvelle durée de 24 mois, comme définies dans le document de référence, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Le SST doit :

- maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...),
- savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
- repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
- participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

CONTENU DE LA FORMATION :

Rappels et actualisation des connaissances

- **Domaine de compétences 1 :** Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

C3 : Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

C4 : Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.

C5 : Être capable de secourir la(les) victimes(s) de manière appropriée.

- **Domaine de compétences 2 :** Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

C6 : Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

C7 : Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention

C8 : Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

METHODE PEDAGOGIQUE :

La formation est composée de théorique et de pratique avec des mises en situations d'accidents simulés, les explications du programme sont données à l'occasion de la révision des gestes d'urgence.

EVALUATION DU SST :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette évaluation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel certification des Sauveteurs Secouriste du Travail. Ils sont transcrits dans la grille de certification de compétences.

A l'issue de cette évaluation, un certificat de SST valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur propre matériel pour la réalisation de la formation SST (mannequins, défibrillateur, protections buccales et matériel de désinfection, plan d'intervention, support magnets ou vidéo projecteur avec ordinateur portable) documents administratifs conformes à la réglementation INRS.

Nos salles de formation sont équipées en fonction du type de stage : ordinateur, vidéoprojecteur et écran pour la partie théorique.

Si le stage est effectué dans vos locaux, prévoir une salle de réunion permettant la réalisation d'études de cas et une chaise par participant.